

l'espèce était si abondante qu'elle ne s'étendrait jamais. On estime qu'en 1970, 30 p. 100 du poisson transformé sera de la morue. On voit là le tragique de la situation des pêches de morue, surtout si on se rappelle qu'on pouvait autrefois en capturer un plein panier simplement en abaissant le contenant le long du bateau.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

Des voix: Poursuivez!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre permet-elle au député de continuer?

Des voix: D'accord.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je sais gré aux députés de m'accorder quelques minutes de plus. Je parlais de la pêche internationale. En 1958, la Conférence internationale sur le droit de la mer a convenu qu'un État côtier, en l'occurrence, le Canada, avait le droit d'imposer unilatéralement une mesure unilatérale de gestion et de conservation dans les mers adjacentes à sa mer territoriale, après avoir vainement attendu six mois un assentiment international sur ses mesures de conservation. J'espère avoir été clair. En 1958, la Conférence internationale sur le droit de la mer a dit au Canada qu'il pouvait imposer unilatéralement des mesures concernant les eaux adjacentes à ses mers territoriales, ce qui veut dire, par définition, le plateau continental, s'il ne pouvait obtenir l'accord international. Dans notre demande, nous n'allons même pas aussi loin. Nous demandons simplement que le Canada prenne l'initiative d'obtenir l'accord international. Nous pourrions ensuite nous préoccuper de nos démarches ultérieures, car, sauf erreur, les pays, même l'Union soviétique, s'inquiètent des investissements qu'exige l'industrie de la pêche, et de sa productivité qui n'est aujourd'hui que le quart de ce qu'elle était il y a cinq ans, alors que le coût de revient moyen a doublé.

Le total des prises de morue sur les bancs de Terre-Neuve, cette année, va représenter 25 p. 100 seulement de ce qu'il était il y a deux ans. Aussi, monsieur l'Orateur, j'exhorte les représentants ici et le gouvernement à convoquer immédiatement une conférence internationale sur les pêches du Canada, mais une conférence qui ne s'enlèvera pas dans les questions suivantes: pollution, l'usage d'armes de guerre, droits des nations dans l'espace aérien au-dessus des mers, sondages pétroliers et toutes les autres ramifications de la conférence sur le droit de la mer.

Je voudrais que le Canada prenne l'initiative de convoquer une conférence sur les pêches maritimes, pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'encourager un peu la Colombie-Britannique, l'est du Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, directement touchés par l'épuisement imminent de nos réserves considérables de poisson. Il me semble, comme Canadien, que ce n'est pas trop demander. Peut-être fera-t-on la sourde oreille; si oui, je tiens à dire que le gouvernement sera grandement responsable si l'ordre public est troublé encore davantage.

[M. Lundrigan.]

Mais laissons les pêches car je veux aborder maintenant un autre aspect de notre économie. Comme éducateur, je suis d'avis que le Canada devrait mettre de côté son dada, la constitution, et songer un peu au problème de l'enseignement au Canada, car il est à peu près temps de voir l'éducation autrement que dans une perspective provinciale. Que les programmes et les objectifs fondamentaux de notre système d'enseignement continuent, si l'on veut, de relever des provinces, mais le Canada devrait prendre l'initiative d'un développement du potentiel humain dans tout le pays.

A une époque comme la nôtre, où les déplacements sont de plus en plus fréquents chez nous, il y aurait lieu d'unifier davantage notre système d'enseignement par tout le pays. Il ne s'agit pas ici de programmes d'enseignement. Je suis persuadé, au fond, que le Canada doit réformer surtout sa politique quant aux effectifs de travail et chercher à améliorer le sort des milliers de Canadiens qui, parvenus à un âge moyen ou avancé même, ne voient aucune possibilité d'améliorer leur avenir.

Je serais le premier à admettre que je ne vois pas de solution, mais nous n'en devrions pas moins faire une revue méthodique de notre politique concernant la main-d'œuvre. Des milliers de gens de ma province n'ont jamais eu l'occasion de s'instruire et je suis sûr que d'autres députés peuvent en dire autant de leur circonscription. Combien de Canadiens ont dû quitter l'école prématurément! Chez nous, les gens ont pris l'habitude de dire qu'on les a sortis de force de l'école pour les lancer dans un bateau de pêche. A Terre-Neuve, la langue populaire a parfois des tournures beaucoup plus savoureuses encore que celle-là. Ces gens qui n'ont presque pas d'instruction méritent que l'on s'occupe d'eux. J'imagine qu'il y en a beaucoup dans le même cas au Québec. Je n'ai qu'une connaissance livresque de la situation au Québec où je ne suis allé que 15 ou 20 fois; je ne peux donc pas prétendre en connaître la situation, mais j'imagine que cette province, avec sa forte population rurale en dehors de Montréal, doit compter un nombre extraordinaire d'hommes qui n'ont jamais eu l'occasion de s'instruire et qui sont coupés de la société technologique où nous vivons.

• (5.30 p.m.)

Il me semble que les écoles de métiers accessibles à certains de ceux qui terminent leurs études secondaires ne réussissent pas à leur apprendre comment régler les genres de problèmes que nous avons décrits. Il est arrivé au Canada cette année—je ne ferai pas d'esprit de clocher en nommant Terre-Neuve—que sur des centaines de personnes qui avaient fait leur demande d'inscription à ces écoles de métiers, seulement quelques-unes ont été acceptées. Je pense à un cas où il y a eu 700 demandes pour remplir 200 places. On a donc admis ceux qui avaient leur certificat d'études secondaires et les gens de qui je parlais, dont beaucoup n'ont, pour toute instruction, qu'une 4^e ou une 5^e année, ou même moins, n'ont eu aucune chance. A moins que nous ne soyons prêts à laisser les Canadiens prendre leur retraite à 45 ans, c'est à nous qu'il revient, dans une certaine mesure, d'essayer de leur faire mener une vie utile, à laquelle ils aspirent, j'en suis convaincu.

J'ai un dernier mot à dire sur la question, qui risque de me prendre une heure, mais étant donné que je ne puis